



## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 27 septembre 2022

# Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept septembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel DUMENIL, Maire.

#### Etaients présents :

Mesdames BARONI, AVRY, PIERROT, ROBÉ, BOUCHERY, NERISSON, DUPETY, LAURE et PREZELIN.

Messieurs DUMENIL, RIOT, LELIEVRE, THIRY, MARTIN, DUPONT, FULNEAU, MALBRANT et PRIETO.

#### Absents ayant donné procuration :

Madame GARRIGUE à Madame BOUCHERY ; Madame HUBERT à Madame ROBÉ.  
Monsieur ORSONI à Madame AVRY ; Monsieur DAUBIGIE à Madame PREZELIN.

Absent : Monsieur PINAULT.

Le quorum étant atteint, Madame Anne-Sophie LAURE est désignée en tant que secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'intégralité des débats sur bande audio sera à la disposition de toute personne.

#### Rappel de l'ordre du jour :

##### **FINANCES**

**Budget communal - Vote d'un emprunt de 500 000€.**

Le Procès-Verbal de la séance du 14 septembre sera soumis à l'approbation des élus lors de la prochaine séance.

## Compte rendu des décisions

Pas de décision prise au titre de l'article L2122-22 du CGCT depuis la séance du 14 septembre 2022.

**FINANCES** - Délibération n° 2022-91

### **Budget Communal - Vote d'un emprunt de 500 000 €**

Monsieur Dimitri FULNEAU, Adjoint au Maire en charge des finances, présente le rapport suivant :

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant le projet relatif à la rénovation du bâtiment « La Terrasse »,

Considérant qu'il y a lieu de recourir à un emprunt d'un montant de 500 000 € (cinq cent mille euros), inscrit au budget de la Commune, pour le financement de ce programme de travaux,

Trois établissements bancaires (Crédit Agricole, Agence France Locale et Caisse d'Epargne) ont été consultés et ont soumis une proposition financière.

Il en ressort que la Caisse d'Epargne présente la meilleure offre de prêt.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Dimitri FULNEAU, Adjoint au Maire en charge des finances :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- 1) **DECIDE** de recourir à la Caisse d'Epargne comme organisme de prêteur, pour financer les dépenses d'investissement.
- 2) **RETIENT** la proposition financière de prêt d'un montant de 500 000 € sur 15 ans.
- 3) **RETIENT** l'offre financière dont les principales caractéristiques financières du prêt sont les suivantes :
  - Montant du contrat de prêt : 500 000 euros (cinq cent mille euros)
  - Durée totale : 15 ans
  - Date de déblocage : au plus tôt
  - Taux fixe : 2,67 %
  - Fréquence : semestrielle
  - Mode d'amortissement : échéances constantes
  - Annuité : 40 671,78 €
  - Base de calcul : Base 30/360
  - Frais de dossier : aucun
  - Commission d'engagement : 500,00 €

- 4) **VOTE** l'étendue des pouvoirs du signataire :

Monsieur DUMENIL Emmanuel est autorisé à signer le contrat de prêt dont le projet est annexé à la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, à toutes formalités, à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

- 5) **RAPPELLE** que la recette a été inscrite au chapitre 16 - article 1641 du budget 2022.
- 6) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la poursuite de ce dossier.

# INFORMATIONS

- 1- Prochaine séance du Conseil Municipal le **mercredi 19 octobre** - 20h30.
- 2- **Le samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Journée du Développement Durable - Place de l'Eglise de 14h à 17h00 (distribution de bulbes, stand 0 déchet, réparation petit électroménager, tri et compostage... Réunion publique à 17h30 (salle des fêtes) relative à l'appel à projets citoyen - balades sur la Loire à 10h et 11h30 (sur inscription en mairie) - Clean walk avec le Conseil Municipal des Jeunes (10h30 et 14h30 RDV Place de l'Eglise).
- 3- **Le Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : Concert de musique classique avec *Patchwork* - 20h30 - Vodanum.
- 4- **Entre le 03 et le 09 octobre** - Actions organisées dans le cadre d'OCTOBRE ROSE :
  - Vodanum : exposition de photos de femmes (du 03 au 09 octobre), conférence sur le dépistage des cancers (19h le 07 octobre), Théâtre « Pourvu qu'il pleuve (20h30 le 08 octobre - Tarif 12€) ;
  - Place de l'Eglise de 9h30 à 16h00 le samedi 08 octobre : marche/course à pied (circuit de 5 kms - RDV 9h30), zumba (11h30), yoga de 14h30 à 16h00 (sur inscription), massage et stands d'information et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.
- 5- **Le jeudi 06 octobre** : Goûter offert par le CCAS aux personnes âgées dans le cadre de la SEMAINE BLEUE (14h00-17h00 - Salle des Fêtes).
- 6- **Les 08 et 09 octobre** : Conférence *Mythes et Légendes* avec Claude Mettavant - Le samedi 08 - 20h30 - Salle des fêtes et le dimanche 09 - 15h30 - Salle des fêtes.
- 7- **Le dimanche 09 octobre** : Marche organisée sur la Commune de PARÇAY-MESLAY, dans le cadre de la SEMAINE BLEUE (départ 10h mairie), commentée par M. PEZZANI, suivie d'un verre de l'amitié. Pour rappel, l'an dernier, la marche de clôture de la SEMAINE BLEUE s'était déroulée à ROCHECORBON.
- 8- **Le dimanche 09 octobre** : Course cycliste PARIS-TOURS - Passage sur la Commune dans l'après-midi (15h : Catégorie Espoirs - 16h : Catégorie des professionnels).
- 9- **Le lundi 10 octobre** : Passage sur la Commune de Sophie AUCONIE, ancienne députée, pour la marche dans le cadre d'OCTOBRE ROSE - Accueil apéritif 12h30.
- 10- **Le samedi 15 octobre 2022** : Concert de chants et musiques du Monde avec *Regarde la mer* - 20h30 - Vodanum.
- 11- CMJ - Projet pump track - Budget participatif - Visite à Avoine et Chinon.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h49.